

# À la DILT, Les adjoints techniques se sentent oubliés et non reconnus à leur juste valeur Ça se passe comment dans vos services ?

À métier égale, salaire différent !

Ça ne semble pas logique, surtout dans la fonction publique où l'on pourrait croire que tout le monde est « logé à la même enseigne ».

Et pourtant, les disparités et les inégalités sont bien là...

Nos collègues adjoints techniques (A.T.) de la DILT (Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports) qui travaillent en support auprès de nombreuses directions de la Ville sont malheureusement « bien » placés pour le constater.

## Des questions qui attendent mieux que des réponses

- Pourquoi, par exemple, de nombreux adjoints techniques de la DILT qui conduisent les véhicules ne perçoivent pas l'indemnité dite « de conduite » ?

Comme cela a été le cas dans certains garages, nous demandons à la Direction plus d'équité avec une compensation pour tous les adjoints techniques de la DILT concernés.

- Autres métiers exercés dans l'ombre et dont personne ne se soucie : les A.T. techniciens de surface. Quelles primes la direction accorde-t-elle pour les missions qui sortent du cadre des postes type ?

- Enfin, nous demandons que la pénibilité des tâches effectuées par les adjoints techniques qui travaillent à l'habillement dans les entrepôts du boulevard Ney par exemple où ils effectuent de la manutention (port de charges) à longueur de temps soit aussi reconnue.

Dans un contexte économique difficile, et en particulier pour les agents de catégorie C touchant peu de prime, nous demandons à la DRH et à la DILT d'étudier toutes les pistes qui permettent d'améliorer très rapidement et de manière palpable la rémunération et la reconnaissance de ces agents sans qui la Ville de Paris ne peut pas fonctionner.

**La CFTC à vos côtés**  
**Pour vous défendre et vous informer**